

La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 20

AVRIL 2002

EDITORIAL

SOMMAIRE

Editorial

*DSRP et systèmes
d'information pour le suivi
des conditions de vie des
ménages et de la pauvreté*

Nouvelles d'AFRISTAT

*Activités de la Direction
générale*

Activités internationales

Echos des INS

Courrier des lecteurs

*Réunions, ateliers et
séminaires*

Au niveau de la Direction générale d'AFRISTAT, l'actualité au cours du trimestre écoulé a été placée sous le signe du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté avec d'une part, l'arrivée à Bamako d'un nouvel expert spécialisé dans ce domaine et d'autre part, la poursuite des travaux d'élaboration d'un document de projet régional d'appui du PNUD à une vingtaine de pays africains francophones pour le suivi des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des Indicateurs du Millénaire.

Sur le plan institutionnel, la deuxième phase de l'étude "AFRISTAT après 2005" a été menée activement avec des missions circulaires du Directeur Général et d'un consultant international dans cinq Etats membres et auprès des partenaires au développement à Bruxelles, Lisbonne, Londres, Luxembourg et Paris. Cette deuxième phase s'achèvera à la mi-juin 2002 avec l'examen par le Comité de direction d'un rapport présenté par la Direction générale.

S'agissant des activités couvertes par le contrat de subvention entre la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) et AFRISTAT, relatif au PARSTAT, elles se sont poursuivies dans les domaines de la comptabilité nationale, du secteur informel urbain et des prix à la consommation avec comme point d'orgue la validation les 19 et 20 mars à Ouagadougou par les Etats membres et la Commission de la deuxième phase de l'étude sur les "PIB plus comparables".

En Afrique centrale, l'actualité a été marquée par la tenue à Yaoundé, fin janvier - début février, d'un séminaire pour les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la République Démocratique du Congo sur l'élaboration des métadonnées dans le cadre du Système général de diffusion des données (SGDD) du Fonds monétaire international.

Il convient enfin de mentionner parmi les développements importants survenus en cours du trimestre écoulé, la poursuite des travaux de rénovation des indices des prix à la consommation en République de Guinée, en Mauritanie et dans les Etats membres de la CEMAC avec notamment au Cameroun le calcul des coefficients de pondération de l'Indice harmonisé des prix à la consommation de la CEMAC.

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 21 55 00
21 60 73 ou 21 60 71
Fax (223) 21 11 40
E-mail
Afristat@afristat.org

Site Internet
www.afristat.org

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

DSRP et systèmes d'information pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté

Les systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays d'Afrique subsaharienne ont connu une forte détérioration dans les années 80. Au début de la décennie 90, la production statistique est peu crédible et surtout marquée par d'importants délais dans sa diffusion. L'accent mis dans les programmes d'ajustement structurel (PAS) sur le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques oriente les rares ressources disponibles vers la production des statistiques macroéconomiques au détriment des statistiques sociales dont les carences s'accroissent.

Dans la seconde moitié des années 90, suite aux succès pour le moins mitigés des politiques macroéconomiques prônées jusque-là, la pauvreté a continué à prendre de l'ampleur. La lutte contre la pauvreté est alors mise au cœur des politiques de développement avec, comme obligation, pour les pays voulant bénéficier de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTÉ), d'élaborer et d'adopter un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Dans cet exercice, les pays prennent des engagements chiffrés en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations. Quelles sont les conséquences de ces engagements en matière de mise en place de systèmes d'information statistique (SIS) ? Les SSN actuels sont-ils en mesure de remplir ces engagements ? Comment la situation pourrait-elle s'améliorer ? La suite de cet article tente d'apporter quelques éléments de réponse à ces trois interrogations.

DSRP ET SYSTEMES D'INFORMATION STATISTIQUE

Le suivi/évaluation est une composante incontournable des DSRP. Qu'il soit développé explicitement ou non, son ombre plane sur le document. En effet, la réussite du programme ne peut être établie que sur la base du constat d'une évolution favorable des indicateurs de suivi retenus dans le DSRP, indicateurs qui sont produits par le SSN.

Il se trouve que dans la quasi-totalité de ces documents, on trouve une liste d'indicateurs statistiques. Ces derniers couvrent en général divers aspects des conditions de vie des populations (pauvreté monétaire, éducation, santé, nutrition, cadre de vie, environnement, etc.) et de la sphère macroéconomique (comptabilité nationale, finances publiques, etc.). Pour chacun de ces indicateurs, sont spécifiés la situation de départ et les objectifs futurs (à la fin du programme et à l'horizon 2015). A cette liste, on juxtapose souvent un ensemble d'opérations statistiques à réaliser et parfois aussi la périodicité de chacune d'elles. Ces engagements ont des implications sur le plan financier, technique et institutionnel.

En premier lieu sur le plan financier, il faut disposer des crédits permettant de réaliser régulièrement les opérations programmées. Etant donné qu'il est question d'assurer un suivi, il ne s'agit plus seulement de réaliser de temps à autre une enquête au gré des moyens disponibles, mais de s'assurer que les actions arrêtées peuvent être financées.

Ensuite sur le plan technique, le pays qui s'engage par exemple à produire annuellement une cinquantaine d'indicateurs dans le cadre du suivi/évaluation du DSRP doit pouvoir être en mesure de les produire régulièrement et à temps. Cet engagement requiert notamment des ressources humaines en effectif suffisant et aux compétences avérées.

Enfin sur le plan institutionnel, il y a nécessité d'une meilleure coordination entre les différents producteurs du SSN. Cette coordination se situe à deux niveaux. A un premier niveau, il faut identifier pour chaque indicateur un producteur unique si on veut assurer un suivi cohérent. Un exemple type où une multiplicité de producteurs nuit souvent à la cohérence est celui des sous-systèmes des statistiques de l'éducation et de la santé. Pour ces deux domaines de la statistique, certains indicateurs peuvent être obtenus aussi bien au travers des sources administratives qu'à partir des enquêtes auprès des ménages. Les indicateurs provenant de ces deux sources ne sont pas toujours cohérents en raison notamment des problèmes de couverture. Dans ces conditions, il est préférable d'identifier la meilleure des sources et de la retenir comme source officielle. Les indicateurs issus de l'autre source peuvent apparaître dans certaines publications en mentionnant qu'il ne s'agit pas d'une

statistique officielle. A un second niveau, il y a nécessité d'harmoniser les concepts, les nomenclatures et les méthodologies des diverses opérations statistiques. En effet, même après avoir identifié la source officielle, il y a des indicateurs tels que ceux des conditions de vie qui sont produits pratiquement à travers toutes les enquêtes auprès des ménages. Des concepts simples tels que "eau potable", "habitat décent", "accès à l'électricité¹" et d'autres plus complexes tels que "activité", "emploi", "chômage", "sous-emploi", "secteur informel" doivent donc avoir le même contenu pour tous les producteurs. Pour les concepts complexes, les travaux d'harmonisation doivent compléter la définition par la ou les méthodes les plus appropriées qui doivent être appliquées pour aboutir au résultat escompté.

ADEQUATION ENTRE LA DEMANDE D'INFORMATION ET LES CAPACITES ACTUELLES DE PRODUCTION

Un système d'information est un ensemble constitué des objectifs à atteindre, des produits à élaborer pour atteindre ces objectifs, des informations à collecter pour obtenir ces produits et des actions (sources, méthodologies) à mettre en œuvre pour collecter ces informations. Un bon système d'information est caractérisé par sa fiabilité, sa pertinence et sa crédibilité. En outre, en vue d'assurer la pérennité du système, les actions à mettre en œuvre doivent tenir compte des ressources humaines et financières réellement disponibles.

Dans le cas des DSRP, les objectifs et les produits (indicateurs) sont arrêtés. Le problème des actions à entreprendre semble être résolu si une liste des opérations statistiques à réaliser est fixée. Malheureusement, cette liste n'existe pas toujours. Quand elle est disponible, il s'agit souvent des mêmes opérations statistiques

1 Il peut paraître surprenant que des concepts simples tels que "l'accès à l'électricité" ne soient pas toujours identiques d'une enquête à l'autre et pourtant c'est bien le cas. Dans un même pays, certaines enquêtes considèrent que le taux d'accès à l'électricité ne prend en compte que les ménages qui disposent d'un compteur ; d'autres par contre prennent aussi en compte les ménages qui sont connectés chez un voisin.

que le SSN a eues à réaliser par le passé sans qu'un diagnostic ait été nécessairement posé sur sa capacité à mener de nouveau à bien ces opérations dont certaines avaient pourtant été réalisées difficilement. En outre, les enquêtes à réaliser ne sont pas souvent programmées (pas de périodicité déterminée) et le document se présente comme si la production statistique était circonscrite à l'horizon du programme. Ainsi, les DSRP sont incomplets en matière de système d'information. En effet, le fait d'arrêter une liste d'indicateurs et un ensemble d'opérations est insuffisant pour bâtir un véritable système d'information.

La question de la mise en œuvre de véritables systèmes d'information statistique n'ayant donc pas toujours été approfondie, on ne peut qu'émettre des réserves sur les capacités des systèmes actuels à honorer leurs engagements surtout quand on connaît leur fragilité. Cette réalité apparaît dans certains pays qui ont adopté leurs DSRP définitifs depuis plus d'un an. En effet, ces pays éprouvent d'énormes difficultés à bâtir un système d'information apte à assurer un suivi performant de la mise en œuvre de leurs programmes de développement. En fait, au moins trois questions fondamentales doivent être traitées quand on conçoit le volet suivi/évaluation des DSRP².

D'abord la liste prioritaire des indicateurs de suivi/évaluation ne doit pas être proposée indépendamment des objectifs assignés au programme ; elle doit coller à ces objectifs. Le fait de ne pas mettre en adéquation les objectifs assignés au programme et les indicateurs de suivi/évaluation a eu comme conséquence une inflation d'indicateurs dans certains pays, sans que soit posée la question fondamentale de la capacité du système à les produire.

Ensuite, chaque indicateur retenu doit toujours être accompagné d'une périodicité avec laquelle il sera produit, de la source et de la structure responsable de la production. Ce n'est qu'à ce moment qu'un ensemble d'opérations statistiques peut être proposé. Si on adjoint à ces opérations les outils de coordination qui ont été évoqués ci-dessus (concepts, méthodes, nomenclatures, etc.), alors on dispose de l'amorce d'un véritable système d'information qu'il faudra savoir pérenniser.

Il reste néanmoins la question importante de la capacité véritable du système à remplir ses engagements. Cela demande au préalable de chiffrer les différentes opérations statistiques. Il s'agit

de proposer un budget pour chaque enquête et pour les différents sous-systèmes produisant les statistiques administratives. Si les coûts s'avèrent trop importants au vu des moyens disponibles, il faudrait revoir les ambitions à la baisse. Plusieurs stratégies sont alors possibles. On peut par exemple opter pour la suppression de certains volets du dispositif de suivi. Une alternative possible pourrait également être l'allongement de la périodicité avec laquelle certains indicateurs (les moins importants) doivent être produits, ce qui peut revenir à espacer un peu plus les enquêtes dans le temps. Cependant, la seule prise en compte des ressources financières n'est pas suffisante, il faut également considérer la question des ressources humaines. En effet, un SSN qui se propose de réaliser une enquête donnée tous les ans doit disposer des ressources humaines nécessaires pour publier les résultats de cette enquête dans l'année sans pour autant compromettre la réalisation des activités des autres domaines statistiques. Si tel n'est pas le cas, les ambitions du SSN devront être révisées à la baisse en allongeant la périodicité de réalisation de cette opération (tous les deux ou trois ans par exemple).

En définitive, la mise en place d'un système d'information dans le cadre d'un DSRP devrait être un exercice itératif. La question est d'autant plus complexe qu'il s'agit dans cet exercice d'éviter la myopie en gardant présent à l'esprit que le SSN ne se limite pas au suivi du DSRP et que les autres domaines de la statistique, en particulier les statistiques macroéconomiques, sont importantes et demandent également une mobilisation des ressources.

QUELQUES PISTES DE REFLEXION

La mise en place de systèmes d'information est difficile dans la mesure où, si l'exercice incombe aux techniciens, ces derniers ne maîtrisant pas souvent les questions liées à la mobilisation des financements. Les programmes d'enquêtes proposés par le passé par certains INS et les autres services producteurs de statistiques sectorielles se sont souvent heurtés à cet écueil. Il faut également admettre que par le passé, les statisticiens manquaient parfois de véritables capacités d'adaptation, la tendance ayant été de ne faire que ce qui est "parfait" et qui demande souvent des moyens très importants. Ces paramètres doivent aujourd'hui être pris en compte pour le suivi des DSRP. Il est important d'adapter les moyens disponibles à la production d'une information minimale, tout en informant les décideurs sur ce qui est possible et ce qui ne l'est pas en fonction des ressources reçues. De plus, les décideurs doivent être mis face à leurs responsabilités en matière de financement des activités statistiques dans la mesure où un DSRP engage autant les hautes autorités du pays que les responsables techniques.

L'articulation entre les indicateurs à produire et les opérations statistiques à réaliser n'est pas non plus aisée. Pour produire une dizaine d'indicateurs, on peut tout aussi bien réaliser une enquête très légère ou alors mener une opération très lourde. Une panoplie importante d'outils est aujourd'hui à la disposition des pays qui veulent bâtir leurs systèmes d'information et le choix peut être difficile. Pour le volet socioéconomique, dans la gamme des enquêtes lourdes, il y a toutes les enquêtes disposant d'un volet dépenses des ménages développé (enquêtes de type LSMS, enquêtes intégrales du projet DSA, enquête 1-2-3, etc.). Dans la même gamme, il y a les enquêtes démographiques et de santé (EDS) pour ce qui est du volet socio-démographique. En matière d'enquêtes légères, on peut citer la phase 1 de l'enquête 1-2-3, les enquêtes prioritaires du projet DSA et les enquêtes QUIBB (questionnaire des indicateurs de base du bien-être) dans le domaine socioéconomique et les enquêtes de type MICS de l'UNICEF pour ce qui est du volet socio-démographique.

Pour décider d'un type d'enquête, il est important de déterminer au préalable des objectifs clairs et l'utilisation qui sera faite des données produites. Supposons par exemple que le "taux de chômage en milieu urbain" soit l'un des indicateurs de suivi retenu dans le DSRP. La question à un moment donné est de savoir si la finalité est simplement le suivi du chômage (par exemple ventilée selon le sexe et l'âge) ou alors s'il s'agit d'aller plus loin en évaluant les politiques de l'emploi mises en œuvre. Dans le premier cas, il suffit d'intégrer quelques questions relatives à l'emploi dans un questionnaire de type QUIBB par exemple alors que dans le second, il est nécessaire de réaliser une enquête emploi.

2 Si ces questions n'ont pas été abordées au moment de l'élaboration du DSRP, l'exercice peut toujours être réalisé plus tard dans le cadre des mécanismes prévus pour la révision du document.

Pour préciser encore plus cet aspect de la question, on considère l'exemple des QUIBB. Dans leur forme actuelle, ces enquêtes présentent l'avantage indéniable d'être faciles à mettre en œuvre. En

réalisant une opération de ce genre, on produit très rapidement les indicateurs requis en particulier pour le suivi des DSRP. De plus, le budget n'est pas très élevé. Ainsi, dans le cadre du suivi du DSRP, si l'objectif affiché est de disposer des indicateurs de suivi sans se poser des questions sur l'impact des politiques, le QUIBB est un outil approprié. Par contre, quand il s'agit de traiter de cette dernière question, il faut plutôt chercher d'autres outils.

Cet exemple permet de comprendre que la notion d'enquête "légère" ou "lourde" doit avoir un contenu ; contenu qui est mis en parallèle avec les objectifs analytiques qui sont fixés.

Une autre réflexion doit être menée quand on veut reconduire les enquêtes réalisées par le passé. Il y a d'abord la question de la pertinence de l'enquête. Doit-elle être reconduite ? Ne fait-elle pas double-emploi avec une autre enquête et ne pourrait-on pas envisager une fusion intelligente de certaines opérations ? Même quand la pertinence de l'enquête est admise, il faut examiner la capacité de la structure à la réaliser et à publier les résultats dans les délais impartis.

CONCLUSION

La mise en œuvre des DSRP est une nouvelle opportunité pour améliorer les SSN. En effet, les enquêtes agricoles ne sont malheureusement pas souvent retenues pour le suivi des indicateurs des DSRP, mais en leur absence, la qualité des agrégats de la comptabilité nationale ne sera pas bonne, ce qui compromettrait l'appréciation portée sur l'évolution du PIB par tête, indicateur dont l'importance n'est plus à établir. De même, en l'absence de telles enquêtes, on aura du mal à évaluer les politiques mises en œuvre dans le secteur rural. La même remarque pourrait être formulée pour plusieurs autres domaines de la statistique qui ne semblent pas relever directement du suivi des DSRP.

Un des challenges proposés par AFRISTAT est d'adopter la philosophie du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) des Etats membres d'AFRISTAT qui prône l'amélioration de l'ensemble des composantes des SSN et pas seulement celles directement relatives au suivi de la pauvreté.

Nouvelles d'AFRISTAT

Arrivées

- La Direction générale d'AFRISTAT a le plaisir d'annoncer l'arrivée à Bamako depuis janvier 2002 de M. Siriki Zanga Tingana Coulibaly en qualité d'expert spécialiste du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

Ingénieur statisticien économiste, diplômé de l'ENSEA d'Abidjan en 1996 et titulaire d'un DEA en Economie d'entreprise de l'Université nationale de Côte d'Ivoire, M. Coulibaly exerçait les fonctions de chef de la Division de l'ingénierie et de la méthodologie depuis janvier 1998 à l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire. De 1996 à 1997, il avait occupé le poste de chargé d'études dans le même institut.

De nationalité ivoirienne, M. Coulibaly est marié et père de quatre enfants. Il est âgé de 35 ans.

La Direction générale d'AFRISTAT lui souhaite la bienvenue.

- Dans le numéro 19 de La lettre d'AFRISTAT, nous avons annoncé l'arrivée à AFRISTAT de M. Patrick Hernandez, expert statisticien du secteur productif. Avant sa prise de fonction en novembre dernier, M. Hernandez a travaillé de septembre 1991 à août 1997 au Service des statistiques industrielles (Ministère français de l'Industrie) assurant successivement les fonctions d'adjoint au chef du bureau des enquêtes industrielles, puis de chef du bureau de la coordination statistique avant de rejoindre l'INSEE en septembre 1997 et ce, jusqu'à son départ pour AFRISTAT. A l'INSEE, il avait la responsabilité du pôle Outil de coordination pour les enquêtes annuelles au sein de la Direction des statistiques d'entreprises.

Agé de 36 ans, M. Hernandez est Attaché principal de l'INSEE.

Séjour d'une équipe de cadres de l'Institut national de la statistique du Cameroun

Du 13 mars au 1er avril 2002, la Direction générale a accueilli MM. Apollinaire Kingne, Paul-Roger Libité et Martin Mba, trois cadres de l'Institut national de la statistique du Cameroun, venus poursuivre l'analyse des données de la deuxième Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM-2). En collaboration avec les experts chargés des questions de pauvreté et un expert statisticien informaticien d'AFRISTAT, ces cadres ont travaillé pendant près de trois semaines sur l'analyse des données de l'ECAM-2, analyse devant aboutir à l'élaboration du "profil de pauvreté au Cameroun en 2001". La version finale du document préparé fera encore l'objet d'échanges de points de vue entre l'Institut et AFRISTAT avant sa diffusion.

Activités de la Direction générale

Mise en œuvre des volets du PARSTAT

Le Comité de pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre des volets "comptabilité nationale", "secteur informel" et "prix en Guinée-Bissau" du programme PARSTAT a tenu sa deuxième réunion le 20 mars 2002 à Ouagadougou. Cette réunion a permis de faire le point des travaux en cours, d'examiner les difficultés rencontrées et de formuler des recommandations pour un meilleur déroulement de la suite du programme.

Le Comité de pilotage a formulé d'importantes recommandations parmi lesquelles la prolongation, pour un an, de la durée du contrat exécuté par AFRISTAT. Ainsi, le calendrier des actions restant à mener et le budget seront révisés en conséquence. Des actions complémentaires pourraient aussi être envisagées.

• Volet "comptabilité nationale"

Le Directeur Général d'AFRISTAT a conduit une importante délégation les 18 et 19 mars 2002 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour prendre part à la réunion de validation institutionnelle des "PIB plus comparables" organisée par la Commission de l'UEMOA. Cette réunion, à laquelle participaient les directeurs des instituts nationaux de statistique et ceux des services de prévision des Etats membres de l'UEMOA, faisait suite à la réunion de finalisation technique tenue à Bamako en décembre 2001 par les experts en comptabilité nationale et en prévision macroéconomique à court terme de ces Etats. La réunion de Ouagadougou a permis de valider sur le plan institutionnel l'ensemble des travaux réalisés pour améliorer la comparabilité des PIB actuellement calculés par les Etats. Les PIB rendus plus comparables seront désormais utilisés par la Commission de l'UEMOA pour l'exercice de la surveillance multilatérale. Une disposition réglementaire de la Commission devra rendre cette mesure applicable dans les Etats membres.

Auparavant, une mission s'est rendue du 3 au 15 février 2002 auprès de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) à Cotonou (Bénin) pour la poursuite des travaux de comptabilité nationale dans le cadre du projet 01/DPE/2001 sous-volet ERETES. Cette cinquième mission s'est attelée à l'achèvement du traitement des sources, au pré-arbitrage des données et à la décentralisation de la base.

• Volet "Prix Guinée-Bissau"

La phase de collecte de l'enquête sur les dépenses des ménages de la ville de Bissau a démarré le 28 janvier. Le retard pris par rapport au calendrier initial est principalement dû à la saisie des données de la phase de dénombrement qui a pris plus de temps que prévu et aux difficultés de financement rencontrées par l'ensemble du Programme. Ce démarrage a eu lieu après la mission effectuée du 24 au 30 janvier 2002 par l'expert en enquêtes auprès des ménages pour assister les responsables de l'INEC dans le lancement effectif des opérations de collecte. Une autre mission, réalisée du 18 au 24 février par un expert statisticien informaticien, a séjourné à Bissau pour assister l'INEC dans les travaux de saisie de cette enquête.

Les opérations de collecte des prix de l'année de base se poursuivent normalement. La formation au logiciel CHAPO n'a pas encore eu lieu, l'assistant technique permanent ayant été essentiellement occupé par les préparatifs de l'enquête et par le suivi des opérations de terrain. La saisie de ces prix n'a donc pas encore commencé.

• Volet "Secteur informel"

Les travaux se sont poursuivis dans les quatre pays de la première vague (Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo) et ont commencé en Côte d'Ivoire.

Au Bénin, la collecte et la saisie des phases 1 et 2 sont terminées. La collecte de la phase 3 a eu lieu concomitamment avec celle de la phase 2 et la saisie, qui avait été reportée à plus tard, pour cause d'insuffisance d'ordinateurs vient de commencer. Une mission conjointe d'assistance technique de DIAL et d'AFRISTAT a eu lieu en mars 2002 pour appuyer l'équipe nationale dans la finalisation de l'apurement des données de la phase 1.

Au Burkina Faso, au Mali et au Togo, la collecte et la saisie des phases 1 et 2 sont achevées. Les experts d'AFRISTAT et de DIAL ont apporté un appui technique aux équipes nationales pour l'apurement des données de la phase 1. Au Togo, ces travaux d'apurement sont terminés et ceux de la phase 2 sont engagés. Au Burkina Faso et au Mali, les travaux d'apurement de la phase 1 se poursuivent. Les travaux de collecte de la phase 3 doivent commencer bientôt.

En Côte d'Ivoire, pays de la deuxième vague, la formation des agents enquêteurs est en cours et les travaux de terrain doivent commencer incessamment. Une mission d'un expert d'AFRISTAT y est prévue en début avril 2002.

Suite aux retards qui ont été accusés au Sénégal et au Niger, retards dus aux problèmes de financement, un nouveau programme d'activités est en cours d'élaboration pour ces deux pays.

Etude "AFRISTAT après 2005"

Dans le cadre de l'étude sur l'avenir d'AFRISTAT après 2005, M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, accompagné de M. David William Heath, ancien directeur à EUROSTAT, consultant pour cette étude, a effectué des missions circulaires successivement à Bangui et Yaoundé (12 au 22 janvier 2002), à Dakar, Ouagadougou et Abidjan (du 8 au 20 février), à Paris et Luxembourg (du 6 au 14 mars), à Abuja et Accra (du 23 au 29 mars) et à New York et Washington à partir du 30 mars 2002.

Dans les Etats visités, ces missions ont eu à rencontrer les autorités nationales chargées des questions de statistique et des responsables des représentations des institutions internationales (Banque mondiale, FMI, PNUD, etc.) ainsi que ceux de quelques partenaires bilatéraux. Ailleurs, ils ont discuté de l'avenir d'AFRISTAT, aux sièges respectifs de la Banque mondiale, du FMI et du PNUD, au ministère français des Affaires étrangères, à l'Agence française de développement, à l'INSEE et à EUROSTAT.

Conformément aux recommandations du séminaire de lancement de l'étude qui s'est tenu en mai 2001 à Bamako, ces missions s'inscrivent dans le cadre des activités de la phase 2 de l'étude correspondant à l'examen des choix stratégiques pour AFRISTAT après 2005. Les discussions avec les interlocuteurs de ces missions étaient menées sur la base des orientations du séminaire sus-cité, notamment sur la vision claire et les choix stratégiques pour la période 2006 - 2015.

Estimation de la production maraîchère dans le District de Bamako

La Direction générale d'AFRISTAT, en collaboration avec la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) du Mali, la Cellule de planification et de statistique (CPS) et la Direction nationale de l'appui au monde rural (DNAMR) du ministère du Développement rural du Mali, vient d'élaborer une méthodologie pour une enquête sur le maraîchage. Cette méthodologie sera testée par une enquête qui sera menée au cours de l'année 2002.

2gLDB

Du 26 février au 1er mars 2002, AFRISTAT a reçu une mission de la Banque mondiale composée de MM. Ziad BADR, économiste principal et José DELCOUR, spécialiste Base de données LDB. L'objectif de cette mission était d'installer la 2gLDB à AFRISTAT et d'élaborer un programme pour l'installation de cette base dans certains Etats membres d'AFRISTAT. Dans ce projet, AFRISTAT recevra une assistance de la Banque mondiale et d'une société informatique de la place pour pouvoir jouer pleinement le rôle de centre régional de diffusion de la LDB.

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

• Bénin

* L'expert en secteur informel, emploi et pauvreté et un expert statisticien informaticien se sont rendus à Cotonou du 2 au 9 mars pour fournir une assistance technique au Conseil national de la statistique du Bénin dans le cadre de la mise en place de la base de données socio-économiques.

• Centrafrique

* A la demande des autorités centrafricaines, une mission d'un expert en comptabilité nationale d'AFRISTAT s'est rendue à Bangui du 5 au 18 janvier 2002. Cette mission était demandée dans la perspective de la mise au point d'un modèle de prévision macroéconomique à court terme, nécessitant des comptes nationaux fiables et à jour. Elle avait spécifiquement pour objectif d'évaluer l'utilisation du module ERETES installé à la Division des statistiques, des études économiques et sociales (DSEES), d'estimer les contraintes liées à l'implantation de la nouvelle version du module ERETES, et, en conséquence, de préparer un programme d'implantation de la nouvelle version du module.

* Sur financement de la Coopération française, une mission conjointe AFRISTAT/DIAL a séjourné à Bangui du 3 au 17 mars 2002 pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un Observatoire de la lutte contre la pauvreté. La mission a rencontré les principaux acteurs du système national d'information statistique et s'est rendue dans une préfecture pour voir comment fonctionnaient les structures décentralisées des ministères, notamment la Délégation préfectorale du ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale (MEPCI). Il est en effet proposé que l'Observatoire s'appuie sur les délégations régionales du MEPCI qui doivent être mises en place prochainement. Il a été aussi recommandé que l'Observatoire soit une attribution de la Cellule des statistiques démographiques et sociales de la DSEES.

* L'expert en statistiques du secteur productif s'est rendu à Bangui du 11 au 21 mars 2002, à la demande du MEPCI. Cette mission avait pour but de réaliser le diagnostic du service des statistiques de production industrielle de la DSEES et d'apporter son appui quant à la réalisation d'un recensement des unités industrielles et commerciales à Bangui.

• Guinée

* Du 12 au 17 février 2002, un expert statisticien informaticien s'est rendu à Conakry pour installer l'application informatique de calcul de l'indice des prix à la consommation et pour la formation aux diverses manipulations de gestion des bases de données.

• Mauritanie

* Une mission s'est rendue du 8 au 22 janvier 2002 auprès de l'Office national de statistique dans le cadre de l'implantation du module ERETES. Cette mission a permis de valider les dernières sources à charger dans le module pour la première année courante de comptes (1999). Les comptables nationaux mauritaniens qui avaient démarré les travaux sur les équilibres ressources-emplois (ERE) ont reçu une nouvelle formation sur l'élaboration des ERE et des CB (comptes des branches), avec un

accent particulier sur les problèmes qu'ils rencontraient notamment pour l'élaboration des ERE à prix constants.

* Dans le cadre du projet de mise en place d'un nouvel indice des prix à la consommation en Mauritanie sur le modèle de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA, un expert d'AFRISTAT a effectué une mission d'appui à l'ONS du 23 février au 4 mars 2002, pour le lancement de la formation des contrôleurs de l'enquête sur les dépenses des ménages de Nouakchott qui va commencer en mai 2002. On rappelle que ce projet est financé par l'Union européenne.

• Sénégal

* Un expert statisticien informaticien s'est rendu du 14 au 24 janvier 2002 à Dakar auprès de la Direction de la prévision et de la statistique (DPS) pour une assistance technique dans la mise en place d'un système de bases de données. Cette mission entre dans le cadre d'une convention entre le Service français de coopération et d'action culturelle (SCAC) de Dakar et AFRISTAT.

* L'expert en statistiques du secteur productif s'est rendu à Dakar du 28 janvier au 8 février 2002. L'objectif double assigné à cette mission consistait d'une part à apporter une assistance technique et méthodologique à la DPS dans son projet de rénovation de l'Indice de la production industrielle, d'autre part à aider la DPS dans l'établissement d'un état des lieux du dispositif d'information sur les entreprises existant au Sénégal.

Le Directeur Général Adjoint a séjourné du 11 au 24 février 2002 à Dakar à la demande de la DPS pour travailler avec les responsables de cette administration sur des projets de textes portant sur l'organisation de l'activité statistique au Sénégal dans la perspective de la transformation de la DPS en une structure plus autonome.

Activités internationales

Suivi des DSRP et des Indicateurs du Millénaire en Afrique francophone

Le PNUD a entrepris avec AFRISTAT une collaboration au terme de laquelle sera mis en place un programme régional d'appui au suivi des DSRP (Document de stratégie de réduction de la pauvreté) et des Indicateurs du Millénaire.

L'objectif global est d'élaborer un document de projet régional d'appui à une vingtaine de pays africains francophones à partir d'un échantillon de quatre pays pilotes (Cameroun, Mali, Rwanda et Sénégal) retenus dans la phase d'assistance préparatoire. Dans ce cadre, de décembre 2001 à février 2002, des experts d'AFRISTAT ont entrepris des missions dans ces pays, dont les principaux objectifs spécifiques étaient les suivants : (i) faire un diagnostic des capacités statistiques dans les quatre pays pris comme référence et d'en tirer des orientations pour la formulation d'activités qui seront définies dans le projet régional ; (ii) faire une évaluation des besoins de renforcement des capacités statistiques pour un meilleur suivi des DSRP, des Indicateurs du Millénaire et/ou des indicateurs de développement dans une vingtaine de pays africains.

Le processus d'élaboration d'un document projet s'est poursuivi pendant le premier trimestre 2002 sur la base des informations et enseignements rassemblés. Un séminaire de restitution et de validation du document de projet élaboré est prévu à Dakar, du 22 au 24 avril 2002.

Missions de la Direction générale

- M. Lamine Diop, Directeur Général, et M. Prosper Backiny Yetna, ont participé le 7 janvier à Paris à la réunion du Conseil scientifique de DIAL. Au cours de son séjour à Paris, M. Diop a eu plusieurs séances de travail à l'AFD, au ministère des Affaires étrangères, et au Secrétariat de PARIS21. Les points abordés concernaient respectivement, la gestion du Fonds AFRISTAT, l'appui de la France à AFRISTAT à travers le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) et l'organisation de la conférence régionale PARIS21 pour l'Afrique de l'Ouest.
- M. Eric Métreau a participé à l'animation du séminaire sur le Système général de diffusion des données (SGDD) organisé par le Fonds monétaire international (FMI) du 24 janvier au 7 février 2002 à

Yaoundé (Cameroun). Ce séminaire, après celui du même genre organisé en mars 2001 à Bamako pour les Etats membres de l'UEMOA (Union économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest), a regroupé des représentants des six Etats membres de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ainsi que de la République Démocratique du Congo. Il a permis de préparer une version provisoire des métadonnées devant figurer sur le site Internet du FMI.

- A la demande du ministère français des Affaires étrangères, M. Pierre Beziz, expert statisticien informaticien, s'est rendu du 11 au 21 février au Secrétariat de l'East African Community à Arusha en Tanzanie, puis à un séminaire de validation à Nairobi au Kenya pour fournir une expertise à la mise en place d'une base de données régionale.

Echos des instituts nationaux de statistique

Bénin

Le dénombrement effectif du troisième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3) a eu lieu du 15 février au 1er mars 2002.

Centrafrique

M. Jean-Louis Pouninguinza-Kiwi est nommé Directeur Général de la Division des statistiques et des études économiques et sociales depuis mi-mars 2002.

Tchad

Depuis la fin de l'année 2001, M. Nabia Kana est nommé Directeur Général de l'INSEED (Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques).

Togo

M. Sylvain Kodjo Anipah assure l'intérim du Directeur Général de la statistique et de la comptabilité nationale depuis janvier 2002.

Nécrologie

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Martin Kongbo, Chargé de mission, responsable de la Division des statistiques, des études économiques et sociales (DSEES) de la République centrafricaine, survenu le 14 mars 2002 à Bangui des suites de maladie.

Agé de 41 ans, M. Kongbo était administrateur civil muni d'une Maîtrise d'économie appliquée (option économie publique) et d'un diplôme de 3e cycle en gestion de politique économique de l'Université de Clermont-Ferrand en France.

Il a occupé divers postes de responsabilité au sein de l'administration publique centrafricaine dont le dernier était celui de responsable de la DSEES depuis 2000. M. Kongbo laisse une veuve et quatre enfants.

Le personnel de la Direction générale d'AFRISTAT exprime sa tristesse au personnel de la DSEES pour cette perte et présente ses sincères condoléances à la famille du défunt si durement éprouvée.

Courrier des lecteurs

Nous avons reçu de M. Mame Cor Sene, Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEDEAO (Harmonisation des politiques économiques) une réaction à l'article publié dans notre édition n°19 et intitulé "Comment améliorer la diffusion des données statistiques ? Exemple du Recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT". La Direction générale d'AFRISTAT le remercie pour ses encouragements et surtout pour avoir partagé avec AFRISTAT l'expérience du Secrétariat exécutif de la CEDEAO dans ce domaine.

Dates des concours d'entrée dans les écoles de formation statistique

Ingénieur statisticien économiste : 15, 16 et 17 avril 2002

Ingénieur des travaux statistiques : 22, 23 et 24 avril 2002

Réunions, ateliers et séminaires

Atelier de validation du document de projet de suivi des DSRP et des Indicateurs du Millénaire

Dakar, du 22 au 24 avril 2002.

Séminaire sur la conjoncture et la prévision économique pour Afrique de l'Ouest

Bamako, du 20 au 24 mai 2002.

Séminaire de formation au module ERETES et à la méthodologie harmonisée d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT

Libreville, du 6 au 14 mai 2002.

Séminaire « AFRISTAT après 2005 »

Bamako, les 17 et 18 juin 2002

Séminaire des directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT sur les problèmes institutionnels des INS

Bamako, les 19 et 20 juin 2002

Conférence régionale Paris21 pour les Etats de l'Afrique de l'Ouest

Dakar, dernière semaine de juin 2002

Atelier sous-régional FAO/AFRISTAT sur le thème : « Système intégré de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire »

Bamako, du 27 juin au 5 juillet 2002.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP
Rédacteur en chef : Martin BALEPA
Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739